

Cartes et constructions de territoires impériaux dans le nord de la péninsule indochinoise, 1885-1914

MARIE DE RUGY

Résumé

Cette thèse propose une réflexion sur le pouvoir effectif de la cartographie en situation coloniale et sur les enjeux frontaliers en Asie du Sud-Est. Elle montre comment les marges septentrionales de la péninsule indochinoise, disputées par les empires britannique, français et chinois, le royaume de Siam et les populations locales entre 1885 et 1914, ont été représentées et construites. Cette étude croisée des politiques géographiques impériales permet de montrer la complexité du processus cartographique sur le terrain et les constructions territoriales qui en découlent.

Mots-clés : Histoire transnationale – Empires britannique et français – cartographie en situation coloniale – Indochine – Birmanie.

Abstract

Mapping and making imperial territories in Northern Indochinese Peninsula, 1885-1914

This dissertation discusses the effective power of colonial cartography as well as the borders' challenges in Southeast Asia. It shows how the Northern margins of the Indochinese Peninsula, disputed by the British, French and Chinese empires, the Siam kingdom and local populations between 1885 and 1914, have been represented and built. This connected history of geographical imperial policies enlightens the complex cartographic process on the ground and the ensued territorial constructions.

Keywords: *World history – French and British Empires – Colonial mapping – Indochina – Burma.*

Au milieu des années 1880, les marges septentrionales de la péninsule indochinoise sont soumises à une double conquête coloniale, celle de l'Annam et du Tonkin par les Français et celle de la Haute-Birmanie par les

Britanniques¹. Lors de la course aux territoires qui se poursuit pendant trente ans, les différents acteurs en présence cherchent à délimiter leur espace de souveraineté – impérial pour la France, la Grande-Bretagne et la Chine, voire le Vietnam, national pour le Siam, sans omettre le cas des ethnies transfrontalières. L'enjeu de cette thèse était d'écrire une étude croisée de la cartographie dans le nord de la péninsule indochinoise, afin de mettre en lumière le statut central d'un territoire spatialement périphérique, à propos duquel on a pu parler d'une « géographie de l'ignorance² ». Elle découle d'une double interrogation sur le pouvoir effectif de la cartographie et sur les enjeux frontaliers en Asie du Sud-Est.

Ce travail s'inscrit au croisement de deux champs historiographiques, qui connaissent d'importants renouvellements : l'histoire des colonisations et des empires, et l'histoire sociale des sciences. Le paradigme de l'histoire impériale, anglo-saxon tout d'abord, a mis en évidence les circulations entre la métropole et les colonies, les dynamiques complexes qui les relient, mais aussi les mouvements à l'intérieur des colonies elles-mêmes³. L'Algérie et l'Afrique subsaharienne sont les terrains privilégiés de ces

¹ Marie de Rugy est actuellement ATER à Sciences-Po et enseignante au Magistère « Relations Internationales et Action à l'Étranger » (MRIAIE, Paris 1). Cet article est le compte rendu d'une thèse de doctorat qu'elle a soutenue le 18 novembre 2016, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, intitulée « Cartes et constructions de territoires impériaux dans le nord de la péninsule indochinoise, 1885-1914 » (2 vol., 649 p.), sous la direction de Hugues Terrais (Paris 1) et Héléne Blais (ENS Ulm). Le jury était en outre composé de William Gervase Clarence-Smith (School of Oriental and African Studies, SOAS), Philippe Papin (EPHE), Philippe Pelletier (Lyon 2) et Pierre Singaravélou (Paris 1). Elle a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

² Willem van Schendel, « Geographies of knowing, geographies of ignorance: jumping scale in Southeast Asia », *Environment and Planning D: Society and Space*, 20, 6, 2002, p. 647-668.

³ Voir notamment : Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux*, Paris, Point Seuil, 2013.

explorations dans l'historiographie francophone, tandis que, du côté anglophone, ce sont l'Inde et les *dominions* : de toutes parts, le Sud-Est asiatique fait figure de parent pauvre. Des études menées sur les cas indiens et thaïlandais (Siam) ont certes envisagé le lien entre savoirs géographiques et constructions territoriales dans un cadre national⁴. L'enjeu de ce travail était de croiser les différents systèmes impériaux, d'analyser les circulations entre eux et la manière dont ils se sont perçus mutuellement : une comparaison des politiques cartographiques impériales n'avait pas encore été menée. La comparaison est alors méthode et objet d'étude à la fois.

Le deuxième champ est celui de l'histoire des savoirs en situation coloniale. Il est aujourd'hui acquis que l'expansion coloniale et le développement des sciences ont entretenu des liens étroits : la colonisation a modifié les conditions d'élaboration des savoirs scientifiques et ces derniers ont servi la conquête militaire et les intérêts des puissances impériales. Les cartes participent pleinement de la représentation de l'espace et sont en adéquation avec les visées politiques, économiques et militaires du moment⁵. Toutefois, la complexité des rapports au territoire, notamment dans les régions reculées où la notion de frontière est polymorphe, demandait une analyse nuancée⁶. Se placer à l'échelle des voyageurs et des officiers ainsi que des élites locales, qui sont les principaux producteurs scientifiques, permet d'envisager à nouveaux frais l'articulation entre savoirs et pouvoirs⁷. C'est ce que visait cette thèse,

⁴ Matthew Edney, *Mapping an Empire: The Geographic Construction of British India, 1765-1843*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 1997 ; Thongchai Winichakul, *Siam mapped. A history of the Geo-body of a Nation*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1994.

⁵ Peter Gould et Antoine Bailly, *Le pouvoir des cartes. Brian Harley et la cartographie*, Paris, Anthropos, 1995.

⁶ Yves Goudineau et Michel Lorillard, *Recherches nouvelles sur le Laos. New Research on Laos*, Vientiane-Paris, École française d'Extrême-Orient, 2008.

⁷ Dans la lignée des travaux suivants : Marie-Noëlle Bourguet, Bernard Lepetit, Daniel Nordman (dir.), *L'invention scientifique de la Méditerranée : Égypte*,

centrée sur une zone frontalière morcelée et poreuse, peu envisagée dans une perspective historique à l'échelle transnationale.

L'aspect sensible de ces deux objets, les cartes et les frontières, s'est manifesté dans la difficulté de l'accès aux sources, alors que les cartes de la fin du XIX^e siècle sont aujourd'hui utilisées dans un but politique ou juridique par plusieurs gouvernements asiatiques. Les cartes et croquis, documents particulièrement techniques et parfois difficiles à trouver⁸, ont constitué le cœur du corpus de thèse : cartes topographiques d'abord, produits finis effectués par et pour les Européens ; de nombreux croquis intermédiaires également, afin de pouvoir retracer les différentes étapes du processus cartographique⁹. S'ajoutent à ces sources les périodiques géographiques et les récits de voyages publiés par les explorateurs, qui rendent compte des pratiques géographiques sur le terrain. Il en va de même des archives militaires et administratives, ainsi que des fonds des différents services géographiques. Les rapports militaires, peu lus dans cette perspective spatiale, renseignent sur le quotidien des cartographes, tandis que les dossiers personnels des officiers donnent à voir leurs

Morée, Algérie, Paris, EHESS, 1998 ; Isabelle Surun, « Géographies de l'exploration : la carte, le terrain et le texte. Afrique occidentale, 1780-1880 », thèse de doctorat, sous la direction de Daniel Nordman, Paris, EHESS, 2003 ; Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan. Géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), 2005.

- ⁸ Ces documents sont largement éparpillés et parfois disparus. Côté français, ils se trouvent principalement à la Bibliothèque nationale de France (BnF) ou aux Archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence, ainsi qu'au SHD (Service historique de la Défense), à l'École française d'Extrême-Orient ou encore aux archives nationales vietnamiennes à Hanoi. Pour le cas britannique, les cartes sont conservées à la British Library, à la Royal Geographical Society de Londres et aux archives nationales de Kew, ainsi qu'à Cambridge et en Birmanie.
- ⁹ C'est en cherchant ces productions que des collections jusqu'alors inexploitées ont pu être exhumées, qu'il s'agisse des cartes manuscrites vietnamiennes trouvées à la BnF ou des documents birmans rassemblés par Coryton et rapportés à Londres.

compétences propres. Les archives administratives représentent un apport connexe : celles des services géographiques, peu étudiées, celles des gouvernements généraux, ou encore les rapports consulaires qui permettent d'étudier les rapports entre métropoles, administrations coloniales et explorateurs.

La thèse s'organise en trois parties qui traitent, selon une progression logique, des politiques institutionnelles, des pratiques de terrain et des constructions territoriales qui en découlent. Dans un premier temps, la notion de projet colonial cartographique est analysée, au prisme des connaissances cartographiques accumulées sur la péninsule lors des différentes explorations, par le biais d'une comparaison des institutions géographiques et enfin, par l'étude de leur rôle au sein des relations internationales. Dans un second temps, les « tensions d'empire¹⁰ » sont mises en lumière : la confrontation des cartographes européens avec un terrain inconnu, les enquêtes orales auprès des populations locales pour pallier les problèmes inhérents à la cartographie et l'utilisation de cartes asiatiques pour se repérer et établir les cartes topographiques finales montrent la complexité du processus cartographique et les rencontres auxquelles il donne lieu. La troisième partie permet d'étudier les objets cartographiques représentés et de mieux comprendre les constructions territoriales. Les territoires sont d'abord décrits de manière linéaire, en tant qu'espaces parcourus, mais les cartes ont aussi pour objet récurrent les frontières, qui alternent entre la ligne et la zone. Finalement, en 1914 encore, les logiques administratives qui confèrent à ces marges des statuts particuliers, conduisent à des anomalies territoriales qu'il convenait de relever.

¹⁰ Frederick Cooper et Ann Laura Stoler (eds), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997.

Cette étude des liens entre savoirs cartographiques et constructions de territoires par les différents acteurs en présence dans le nord de la péninsule indochinoise, de 1885 à 1914, amène à trois résultats majeurs.

D'abord, en tant qu'outil administratif dressé par et pour des Européens, les cartes ont un pouvoir en réalité limité à la fois par la difficulté de leur fabrication et leur usage restreint aux sphères coloniales ou diplomatiques. S'il y a bien un projet de cartographie régulière du territoire, il n'est pas unifié car les priorités à mettre en place ne sont pas les mêmes pour tous. Administrateurs coloniaux, chefs des services géographiques et officiers topographes présentent en effet des avis divergents. Sa mise en pratique est problématique. Les difficultés intrinsèques aux administrations coloniales, à savoir le manque de personnel et de budget, constituent un obstacle évident à la cartographie régulière. Le quotidien des topographes montre des conditions de travail ardues liées aux pluies abondantes, à l'hostilité des populations locales ou encore au défi que représente la bonne marche des brigades topographiques ou de l'atelier de dessin, hauts lieux de la rencontre coloniale. Alors que les topographes appliquent les méthodes apprises en métropole, ce qui nuance grandement l'application de « science coloniale » à la géographie pratiquée sur le terrain, certaines réalités de la péninsule indochinoise échappent à leur grille de lecture et leur demandent une adaptation permanente. Cette distance originelle entre les topographes et le terrain explique les manques irrémédiables qui persistent sur les cartes. De surcroît, cartographier un territoire et tracer une frontière sur une carte ne garantit en rien le respect des délimitations par les populations locales : les bornes sont déplacées et le peu d'encadrement des frontières n'empêche pas une circulation de part et d'autre. Les pratiques quotidiennes, souvent passées sous silence dans les sources, donnent lieu à de nombreuses transgressions. Les déplacements de populations entre la rive droite et la rive gauche du Mékong, les empiètements siamois et chinois, les querelles à propos de rizières montrent que, comme dans le cas des frontières africaines, les frontières

dans le nord de la péninsule indochinoise n'ont pas été seulement imposées de l'extérieur mais ont été le lieu de négociations multiples. Le statut distinct accordé aux marges, souvent placées sous le contrôle des militaires et sous-administrées par rapport aux provinces civiles, les modifications des divisions administratives, la production d'enclaves ou de discontinuités territoriales, témoignent qu'au-delà du discours qu'est la carte, l'exercice du pouvoir n'est pas homogène et que des zones de non-droit persistent largement aux confins des empires. Outil de savoir incomplet et toujours provisoire, la carte est donc aussi un instrument de pouvoir limité.

Cette étude a également montré la pertinence d'une approche comparée franco-britannique, avec un contrepoint chinois et siamois toutes les fois que cela était possible. Dans le nord de la péninsule indochinoise, Britanniques et Français ont globalement les mêmes objectifs cartographiques, pratiquent les mêmes méthodes et s'intéressent aux mêmes phénomènes spatiaux. La comparaison permet de dépasser les antagonismes habituellement mis en avant entre les deux puissances, face au Siam et à la Chine. Des différences apparaissent également, qui ne sont pas celles habituellement relevées entre administration directe et indirecte et déplacent la comparaison. Un premier aspect est le décalage chronologique entre les services géographiques de l'Inde et de l'Indochine. Le premier est déjà opérationnel en 1885, tandis que, dans un souci d'efficacité, les Français créent de toutes pièces une institution autonome, exception dans l'Empire français, et font face aux difficultés pratiques aussi bien qu'à des débats théoriques sur la cartographie à mettre en œuvre. Les supports adoptés divergent aussi quelque peu : les Français privilégient souvent la carte par rapport aux Britanniques, qui préfèrent parfois le texte (longues listes de toponymes et de descriptions d'itinéraires), sans qu'il soit toujours possible d'avoir les clefs d'explication. Face au Siam, enfin, les Britanniques ont pu avoir un rôle prépondérant pour la cartographie du territoire par rapport à celui des Français, tard venus auprès de la cour de

Bangkok. La recherche de coopération des Européens avec les services géographiques siamois et chinois, montre que la cartographie peut servir d'instrument à l'échelle impériale mais aussi dans les relations internationales. Cette histoire croisée, fondée sur la comparaison franco-britannique, a permis d'étudier des institutions géographiques peu connues et à décroiser l'histoire des empires.

Un troisième apport de ce travail a été de montrer qu'au-delà des difficultés d'une histoire à parts égales, cartographie européenne et asiatique pouvaient se faire écho. L'existence de nombreuses sources géographiques écrites, trouvées par les Européens ou commandées par eux, constitue une spécificité de la péninsule indochinoise et a apporté des éléments nouveaux dans la compréhension de l'utilisation des savoirs locaux par les Européens en situation coloniale. Cette question était surtout traitée par le biais des enquêtes orales. Ces enquêtes éclairent sur les modalités de la rencontre coloniale, souvent suscitée par un Européen, dans un but précis, auprès d'interlocuteurs locaux comme des chefs de villages ou des habitants, mais aussi de voyageurs ou d'élites régionales qui fournissent souvent des renseignements plus utiles aux yeux des Européens. La complexité du réel et la diversité linguistique sont deux facteurs qui expliquent la difficulté des Européens pour comprendre et donc pouvoir représenter ces territoires. La multiplicité des toponymes pour un même lieu est en particulier une gageure qui ne trouve de solution que dans une lecture complémentaire de la carte et du texte qui l'accompagne, fournissant des listes de toponymes qui ne peuvent tous être inscrits sur les cartes. L'utilisation de cartes asiatiques par les Européens manifeste un intérêt commun avec les Asiatiques, en tout cas les Chinois et les Vietnamiens, pour les axes de communications, les mesures des fleuves ou des routes, les frontières et l'organisation administrative des territoires. On a l'impression d'un « inventaire du monde » selon la formule de Claude Nicolet pour l'Empire romain. Ce sont ces objets qui se retrouvent sur les différents documents géographiques et justifient qu'ils puissent être

considérés comme utiles par les Européens. Ce sont eux qui transcendent la rupture bien réelle entre cartographie européenne et cartographie asiatique pour montrer qu'elles se retrouvent autour d'un objectif commun : l'administration des territoires.

Recherchées pour revendiquer des « droits historiques », des géographies royales vietnamiennes ou des annales et chroniques birmanes et siamoises sont ainsi traduites ou annotées par les Européens et en tout cas citées par eux dans les discussions diplomatiques. Il n'est pas anodin que la pratique soit aujourd'hui reprise par les gouvernements asiatiques, qui recourent aux cartes françaises de cette époque (1885-1914) pour justifier leurs prétentions actuelles sur des territoires. Cet usage similaire des cartes témoigne d'objectifs comparables – qui nient la carte comme discours savant porté à un moment donné sur une réalité particulière.